



**Procès-verbal de la réunion des quartiers
Brésil Gare Solvay
15 mai 2018**

Présents : Christophe Dister, Bourgmestre
Josiane Fransen, Echevine
Isabelle Hinderyckx, Echevine
Didier Van Den Brande, Echevin
Robert Lefebvre, Echevin
Jean Marie Caby, Président du CPAS
Véronique Gontier, agent communal

Monsieur Christophe Dister ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Kodak
2. Gare
3. Projet Atenor des anciennes Papeteries
4. Questions

Afin de préparer au mieux les réunions, les habitants ont la possibilité d'envoyer leurs questions avant la réunion. Celles-ci seront reprises par thème en fin de procès-verbal.

Le PV des réunions est accessible sur le site internet de la Commune, après chaque réunion, ainsi qu'un tableau reprenant l'évolution, le suivi des demandes des citoyens (onglet « Vie pratique » - « Réunion de quartier »).

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'agent traitant, Madame Véronique Gontier, 02/634.30.90 – veronique.gontier@lahulpe.be.

1. Site Kodak

Demande introduite par La TOURMALINE s.a., ayant pour objet la modification, sous forme de modification du permis d'urbanisation, du permis de lotir portant les références 154/FL/522 délivré le 30/11/1983 par le Collège communal à Madame Christine Solvay et modifié en date du 2/11/1987, en vue de diviser son lot unique en trois lots et de modifier ses prescriptions.

Le bien est situé : partiellement en zone d'habitat et partiellement en zone de parc avec surimpression périmètre d'intérêt paysager du plan de secteur, partiellement en zone de bureaux et partiellement en zone d'espaces verts avec surimpression périmètre d'intérêt paysager du schéma de structure communal/SDC, partiellement en aire de bureaux et partiellement en aire de parc du Règlement communal d'urbanisme/GCU, Partiellement repris en site Natura 2000,

Partiellement en zone d'aléa inondation faible, Dans le périmètre du permis de lotir délivré le 30/11/1983 par le Collège communal à Madame Christine Solvay et modifié en date du 2/11/1987.

En date du 12/1/2018, le Collège a délivré un refus de permis d'urbanisme.

Aucun dossier n'a été réintroduit à ce jour.

La situation juridique est compliquée car plusieurs règlements se superposent. Une réunion d'information a eu lieu pour modifier le permis de lotir « zone de bureau ». Le propriétaire actuel veut revenir à la situation « zone d'habitat ». La procédure est longue.

Le Collège souhaite étudier le projet de manière plus large.

2. La gare

Reprise des travaux sur la ligne 161 en 2018

Infrabel – pose des portiques et caténaires de mars 2018 à septembre 2019 (dates exactes à communiquer et toutes-boîte).

Cellule info-riverains 0800 55 000.

Parking – négociations en cours avec B-parking.

Le lien avec les pistes cyclables reste à faire, si possible en 2018.

Le problème : les ascenseurs, prévus en 2019 ?

Projet de la gare des bus : pour l'instant pas de nouvelles.

Le mur végétal le long des voies pousse mal : signalé à Infrabel.

? Avenue Solvay, virage rue G. Bary, dangereux devant l'école, demande de tracer une ligne pour montrer que deux bandes de circulation + miroir, idem au tournant du rugby, l'échevin des travaux s'en charge immédiatement.

? Possibilité de remettre l'Avenue Solvay dans les 2 sens, un plan de mobilité sera relancé par le Collège.

? Mettre le sens de priorité au niveau des resserrements près du centre sportif et Avenue Solvay, à planifier.

? Radar répressif Avenue Adèle.

? face à la gare, 2 avaloirs à faire et trottoir à prolonger, planifié.

Près de la gare, projet de station de vélos électriques + un parking complémentaire pour vélos.

3. Anciennes papeteries - Atenor

Etapes du projet :

Réaffectation du site en logement – situation juridique complexe.

Développer un autre type d'habitat qui correspond aux besoins de la population : jeunes ménages, seniors.

Révision du plan de secteur d'initiative communale, procédure en cours.

Zone destinée à l'urbanisation à maîtriser – environ 20.000 m². Le bâtiment à rue ne change pas avec activités de bureau.

Considérations économiques, sociales, environnementales et de mobilité à prendre en compte.

Analyse dans un plan global de développement communal.

Révision du schéma de structure.

Actuellement, il y a un permis pour démolir et un permis pour assainir.

La procédure est encadrée par la région Wallonne.

Le garage Seval sera démoli.

4. Evènements

- Une forêt pour ma Commune le 21 mai.
- Smart day le 24 juin.
- Coupe du monde, activité organisée par le foot de mi juin à mi juillet.

5. VOS QUESTIONS

Quid du parking Kodak pour le centre sportif ? Une partie du parking sera cédée au centre sportif.

A l'image de la modification du sens de circulation de la rue de l'Argentine/rue de l'Etang /rue de F Le-lièvre, suite à de nombreuses plaintes relatives à la circulation de transit, est-il possible de faire la même démarche pour la rue Lauwers ? Ce sera examiné dans le cadre d'une nouvelle étude de mobilité.

Quid des 3 places de parking Rue F. Dubois devant les nouveaux appartements, elles sont devenues une entrée ? Elles sont devenues « entrée », mais le parking Swift est à nouveau accessible, en face.

Aboiements de chien, hurlements, cris, chants ... du Rugby Club, & soirées du Club ou du 1310 ... Rappel des règles ? Certaines personnes travaillent avec un karcher ... même le dimanche. Monsieur Dister se rend sur place, les riverains doivent être avertis des festivités, Monsieur Dister le rappelle & un article paraît dans le bulletin communal pour rappel des règles.

A quoi sert l'application BetterStreet quand on signale des sacs sortis beaucoup trop tôt par rapport aux horaires règlementaires ? L'application n'est pas pour ce type de problèmes.

Place A. Favresse : à quand un marquage correct des emplacements ? à quand des contrôles très réguliers du stationnement ? quid de la propreté ? le marquage sera planifié à court terme, la zone bleue sera contrôlée par les services de police (la demande est faite en l'absence de l'agent constata-teur), le nettoyage de la Place est planifié régulièrement.

Quid de la fermeture des débits de boissons et de leur terrasse le soir (nuisance sonore majeure tout l'été) : un nouveau règlement est entré en vigueur, les commerçants de l'horeca doivent solliciter une autorisation, fermeture des terrasses à 2h45, contrôles de police fréquents.

A quand un contrôle du tonnage des camions empruntant le rond-point et la chaussée ? Envisageable.

Possibilité d'une brocante de la Rue Bary ? Il suffit d'en faire la demande à la commune.

Rue G. Bary, vitesse, non respect de priorité, roulage sur trottoir, plus de véhicules dus à la piscine du couvent. Quelle solution ? Mise en sens unique ? Monsieur Lefebvre se rendra sur place.

Propreté de la rue G. Bary ? Placement de poubelle ? Nettoyage régulier, pour la poubelle à envisager dès que du budget sera disponible.

Pollution lumineuse, école des Lutins, projecteur avec détecteur de présence, déclenchement intempestif ? Monsieur Van Den Brande s'en charge.

Afin d'éviter l'inondation du bas de la rue Gaston Bary, est-il prévu de placer une bouche d'égout dans le carrefour Bary-Solvay pour réceptionner les eaux de pluie qui descendraient de l'avenue Solvay, côté parking de la gare. Placement prévu en 2018.

En bas du talus en face de l'entrée du parking de la gare il y a un ruisseau qui n'est jamais entretenu et d'où émanent régulièrement des odeurs nauséabondes. Comptez-vous faire quelque chose pour éviter ces désagréments aux riverains de la rue Bary ? Il sera canalisé dans le cadre des travaux de dépollution du grand Etang, selon une étude de l'InBW qui est en charge de la lutte contre la pollution du Grand Etang.

La piste cyclable au niveau du rond-point Folon n'est pas praticable, ni pour le passage de poussettes, à vérifier.

Entretien du parc 1310, fait l'hiver dernier, sera également planifié cet automne et hiver.

Monsieur Dister clôture la séance,

Pour le Collège Communal,
Christophe Dister.